VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Avantageusement situées

Dans le Troisième District.

No 1220

Rue ST-BERNARD, entre les rues St-Claude et Marais. Résidence à deux étages.

Nos 1227-1229

Rue Columbus, entre les rues Marais et St-Claude. Cottage double élevé de terre.

3

Lots de terre encoignure Egana et Delaronde.

Graziella L. Léonard vs Edgar Davenport et al.

No 68,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—

Mercredi, 10 Septembre 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à cor

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et d'après un jugement en date du 11 juillet 1902 et jugement signé en pleine cour le 6 août 1902 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° 3 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 50, borné par les rues Delaronde, Lesseps, Egana et Chartres, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un croquis fait par E. G. de l'Isle, daté le 22 février 1894 et annexé à un acte de vente de J. V. Gourdain et femme à M. F. Doublet, passé pardevant Jules F. Monnier, notaire, daté le 10 mai 1894, et mesurant chacun 31 pieds de face sur la rue Delaronde sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 3 lignes, le No 2 formant l'encoignure des rues Delaronde et Egana.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 263 (nouvelle îlet No 4), borné par les rues St Bernard, de Claude (autrefois Bons Enfants), Columbus (autrefois Mystérieuse) et Marais (autrefois Planché). Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 7 juillet 1896, annexé à l'inventaire fait par Jules F. Monnier, notaire, le 19 juillet 1897, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de 148 pieds 4 pouces et 1 ligne de l'encoignure St Claude et Marais, en longeant ladite rue Marais 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à l'avenue St Bernard, le même largeur sur la ligne du fond et 94 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages retirée de la rue, ayant salon et salle à manger avec portes à coulisses, 2 grandes et 2 petites chambres au premier étage, 2 grandes et 2 petites chambres au second étage, galerie de devant sur deux étages, cuisine haute ayant 4 chambres, gaz, lieux d'aisances, citerne, etc. Portant le No municipal 1220 avenue St Bernard.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 263 (nouvelle îlet No 4), désignée par la lettre B, d'après un croquis d'Edgar Pilié, et donne mentionné (et formant une partie du lot désigné par le No 2, d'après un plan de J. A. d'Hémécourt) et d'après lequel croquis d'Edgard Pilié, ledit lot commence à une distance de 148 pieds 4 pouces et 5 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Columbus, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond le séparant de la lettre A sur ledit croquis, sur une profondeur de 99 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St Claude et 47 pieds 2 pouces et 6 lignes sur le côté opposé vers le Rue Marais.

Les améliorations comprennent un cottage double, élevé de terre, avec 4 chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisances, etc., portant les Nos 1227 1229 rue Columbus.

Termes et Conditions—Pour la première propriété décrite, comptant sur adjudication, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, comme suit: La moitié comptant et la balance à un, en 2 et 3 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant six pour cent d'intérêt du jour de l'acte de vente, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les acquéreurs assureront les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente de contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent pour honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente, les acquéreurs assureront le paiement en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Monnier, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

Clerg & Quintero Jerome Monnier et George W. Flynn pour les défendeurs.

1 août—10 17 24 31—sept 7 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District

A L'ENCAN.

Nos 1119-14 rue Rocheblave,

Ilet Hôpital, Tenti et Ursulines.

Vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Mardi, 26 août 1902,

A MIDI.

Succession de Louis Dubos—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 68,107.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 21 juillet 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessous indiqués, dans l'affaire en ceci décrite, la propriété ci-après—

(a) Une certaine portion de terre mesurant 33 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds pour en moins de profondeur.

(b) Une autre portion de terre contiguë à cela et mesurant 10 pieds de face à la rue Rocheblave sur 93 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements,
308 rue Baronne.

25 juil—25 27—août 3 10 17 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Margaret Schuler, veuve de Anthine Franz.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,954, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Dupré, exécuteur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Martin E. Malina, avocat. 1 août—1 8 15

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES

—DE—

Grandes Valeurs

Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé de puis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

Nos 1248-1250

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John, Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Rendon. Un cottage à retiré de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'îlet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 26,061.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement en date rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St-Philippe et Bellechasse, mesurant 37 pieds 8 pouces et 6 lignes de face le rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue St-Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 2 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et faisant sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 2 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 2 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet 442 borné par l'avenue Hagan et les rues St John. Ursulines St-Philippe et Rendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 9 mai 1872 annexé à un acte de Jos Duvignaud, notaire, daté du mois d'août le 9, 1869.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de P. Condrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port en Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et secondement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 8 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean, 30 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2, 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Podesclaux, daté le 4 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Port, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines. Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean et Port, les rues Washington, Première et St Jean; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Port ou Mess ou le Bayou St Jean, 131 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot A, 127 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du côté opposé et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, lavoirs, etc., connue comme les Nos mentionnés 1248-1250 rue Port ou Mess.

6° Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 3 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 96 pieds 2 pouces sur le côté du lot C, 102 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot No 4 et 25 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 32 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté la plus près de la rue St-Philippe, de 18 2 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 67 pieds 4 pouces 8 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 27 pieds 4 pouces et 4 lignes le séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue White 109 pieds 2 lignes sur la rue Bellechasse, et 97 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté du lot No 9, formant l'encoignure des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certains lots de terre situés dans Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues St Philippe Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8 9 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 32 pieds 8 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 100 pieds entre lignes parallèles, le lot No 6, 18 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 100 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 96 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Dumaine, ledits lots formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 35 pieds 2 pouces et 8 lignes de face sur la rue Bellechasse, 96 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 82 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 8, 35 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces et 6 lignes du côté du lot No 7, 96 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare au No 9 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond et le lot No 9, 2 pieds 6 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 39 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 96 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond

Termes et conditions — La moitié en plus comptant, et la balance à un, en 2 et en 3 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en 6 versements égaux à la convenance des vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spécial, l'acte de vente devant contenir la clause d'aliénation et vente sans commissions et sans pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs d'assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer les polices aux porteurs endossés billets, d'assurer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et déposer avec l'assureur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour où ils passeront les actes de vente. Actes de vente pardevant Antoine Dubuisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage comme Placement.

No 2105 rue Dumaine, entre les rues Johnson et Galvez, borné par la rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwable, veuve de Gottlieb Schwable.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bienville, Johnson et Galvez, désigné par le numéro 15 et mesurant 28 pieds de face à la rue Dumaine, même mesure dans le fond, sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage dans le fond et une boutique et deux chambres sur le devant, connu comme le No 2105 rue Dumaine, rapportant un revenu de 819 par mois.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de ladit date jusqu'au paiement. Devant être garanti par lien de vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (20 0[0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Maximère Rouse, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat,
Bureau, 215 rue Carondelet.

17 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 136 rue Carondelet, JEUDI, le 14 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 7 juillet 1902, de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, dans la succession de Herman Steusel, No 67,372 du dossier de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 49, borné par les rues Ann, Esther et Walnut et la ligne supérieure du Parc Audubon, généralement appelée Propriété Foucher, laquelle propriété mesure, plus ou moins, cinquante trois pieds de face à la rue Ann par cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne du parc Audubon et la rue Walnut et cinquante huit pieds plus ou moins de largeur dans le fond. Mais la vrai mesure de laquelle portion de terre et maintenant contenu en dedans de la ligne du parc Audubon et la rue Walnut.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire aux frais de l'acquéreur.

13 juil—13 20 27—août 3 10 14

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION !

Placeurs et Spéculateurs,

Dans l'affaire de la succession de James Kelly.

No 67,572— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 11 septembre 1902, à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 août 1902, par l'Hon John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans la Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Miro, mesurant en mesure américaine vingt sept pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, cent pieds de profondeur sur la droite sur une ligne parallèle à la rue Miro vingt neuf pieds, cinq pouces et cinq lignes, dans le fond sur une ligne parallèle à la rue Dumaine et courant vers la rue Galvez, de la vingt-neuf pieds sur une mesure ligne de profondeur parallèle à la rue Miro, quarante quatre pieds, deux lignes sur la ligne du fond, parallèle à la rue Dumaine et à 31 trente six pieds, dix pouces et six lignes à gauche sur une ligne courant de l'extrémité de la dernière série ligne à la rue Dumaine. Le tout conformément à un plan dressé par J. A. Canning, daté le 26 juin 1855 et déposé comme plan No 43 du livre des plans No 5, en l'étude d'Amédée Descdel, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent plusieurs maisons en bois contenant à peu près 12 chambres, cabinets, hangars, citerne, etc.

Conditions: Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans et garanti par des billets et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente. Les taxes de 1902, d'Etat et de ville, devant être divisées en proportion entre l'acquéreur et la succession: devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant George Montgomery, notaire, Liverpool & London & Globe Building, aux frais de l'acquéreur.

H. M. Ansley, avocat.

19 août—19 17 24 31—sept 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION D'ALEXANDER GOFF.

No 67,270 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 23 juillet 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Prytanie, Marais et Désiré, mesurant 26 pieds 4 1[2 pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et désigné comme les No 5 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Decloussent, notaire en cette ville le 2 décembre 1869.

Conditions — Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Chenet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 août—3 10 17 24 31 — sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE

ENCAN DE MEUBLES.

Le contenu entier de la Résidence du défunt WALTER V. CROUCH, RUE HILLARY,

Entre les rues Commerciale et Macarty.

A L'ENCAN,

Mercredi, 13 août, à 10 A. M.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme prédécédée

No 67,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — MERCREDI, le 13 août 1902, à 10 heures A. M., à la résidence du défunt Walter V. Crouch, No — rue Hillary, entre les rues Macarty et Commerciale, Septième District, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir

Tous les meubles et effets mobiliers dans la succession et dessus mentionnés d'après l'inventaire enregistré: Piano et Tabouret, 3 en 4 Ameublements de Chambres à Coucher, Stove, Bibliothèque, Porte-Chapeaux, Chaises, Tables de Centre, Nattes Tapis, Table Antique de Centre, Sideboard (Valseallier), Berceaux, Portraits, Vaisselles, Cuvettes-tes, 11 volumes de l'Encyclopédie Américaine, 16 volumes des Délibérations du Congrès, des Pièces Antiques, etc., et plusieurs autres objets utiles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. PAUL HECKER, Encanteur,
731 rue Commune.

3 août—3 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joshua Newby.

No 68,207—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 juillet 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite—

Un intérêt indivis et aussi un intérêt dans ladite propriété appartenant conjointement à George H. Walker, Mattie E Walker et Thaddeus A. Walker, légataires universels de Margaret Newby par jugement de Cour rendu dans les procédures de ce succession. Lesdits co-propriétaires consentant à la vente de la propriété entière dans les présentes procédures.

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancien Berthville dans l'îlet (10), borné par les rues Levée, Webster, Preston et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 20 et 21 sur un plan dressé par J. F Braun, le 15 mai 1868, lesdits lots mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Webster sur une largeur dans le fond de vingt-un pieds trois pouces quatre lignes sur les profondeurs suivantes: cent pieds neuf pouces deux et trois quarts lignes sur la ligne divisant les lots 19 et 20, cent un pieds cinq pouces et deux et quatre cinquièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 21 et deux pieds un pouce et deux dix-sept dixièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 22.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902, et faire un dépôt de 25 0[0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Louis A. Martinez notaire, aux frais de l'acquéreur

31 juil—3 — août 3 10 17 24 31—sept 2

Succession de Nicholas Schannaville.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,320—Division A—Attendu que Mme Veuve N. Schannaville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Schannaville, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAN CONNELL, Greffier. E. J. Wenck, avocat. 7 août—7 11 14

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue N. Rampart, à l'encoignure de la rue Port.

Succession de Henry Kooymans et d'Emma Lambert, sa femme.

No 67,995.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 juillet 1902 et signé le 1er août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond No 2700 et 2702 N. Rampart à l'encoignure de la rue Port, contenant 5 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rampart, Port, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 32 de l'îlet No 10 sur un plan fait par le voyer de ville; le dit lot formant l'encoignure des rues N. Rampart et Port et mesurant 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue N. Rampart, sur 100 pieds de profondeur et inégale sur la rue Port.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant en assumer les taxes dues et exigibles en 1902 en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0[0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 août—2 10 17 24—sept 2 9

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue N. Rampart, à l'encoignure de la rue Port.

Succession de Henry Kooymans et d'Emma Lambert, sa femme.

No 67,995.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 juillet 1902 et signé le 1er août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond No 2700 et 2702 N. Rampart à l'encoignure de la rue Port, contenant 5 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rampart, Port, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 32 de l'îlet No 10 sur un plan fait par le voyer de ville; le dit lot formant l'encoignure des rues N. Rampart et Port et mesurant 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue N. Rampart, sur 100 pieds de profondeur et inégale sur la rue Port.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1902 en dessus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 13 20 27—août 3 10 12

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Premier District.

La Grande Résidence de Valeur à trois étages en briques avec mansarde. No 742 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

Un Site Commercial de Valeur.

La Portion de Terre de Choix à l'encoignure des rues Girod et Commerce

Succession de P. H. Skidmore

No 67,379 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la